



Rapport d'activités 2025

Sommaire

Face à l'emprise et aux dérives sectaires, quelles qu'elles soient, cette association, non confessionnelle, apolitique et a-philosophique, intervenant tant au national qu'à l'international, a pour buts :

- D'accompagner les personnes et/ou familles en souffrance ou en questionnement ;
- De sensibiliser tout public à ce mécanisme particulier d'emprise ;
- De former les professionnels à détecter ce mécanisme pour adapter leurs interventions ;
- De s'associer à toute action visant à la protection de tout intérêt individuel et/ou collectif notamment en se constituant partie civile dans les conditions fixées par la loi.

(article 2 des statuts de l'association CAFFES)

03 Rapport moral

07 L'équipe du
caffes

09 Bilan des
activités

20 Rapport
financier

Rapport moral de La Présidente

Bilan 2025

« Charline merci infiniment de m'avoir accueillie, je suis très admirative de votre travail et surtout très friande de votre humour ! Merci pour tout ! » - Clémence

Chers amis,

Je vous remercie de votre présence en ce premier jour de printemps et souhaite tout particulièrement associer à cette Assemblée Générale tous nos relais : la MIVILUDES, les élus, les journalistes qui nous soutiennent depuis des années, ainsi que nos partenaires et consultants extérieurs – avocats, psychologues, doctorants, experts, comptables – qui nous accompagnent au quotidien. Et j'en oublie sûrement. Leur engagement à nos côtés, dans un contexte parfois difficile, reste essentiel pour la poursuite de nos actions.

C'est la 29^e fois que je vous présente mon rapport moral afin de rendre compte de la gestion de notre association et de l'activité de l'année écoulée. Un exercice qui, une fois encore, n'est pas simple.

Après les Assises de 2023 et la mise en œuvre du plan national de lutte contre les dérives sectaires 2024-2027, plusieurs évolutions ont été engagées. Tout semble aujourd'hui planifié : la loi dite « Liso », les nouvelles conditions d'agrément permettant aux associations spécialisées de se constituer partie civile, ou encore les évolutions institutionnelles concernant la MIVILUDES. Celle-ci ne relève plus du même cadre administratif et cette évolution implique également pour les associations comme la nôtre de s'adapter à de nouvelles procédures, notamment à travers le dossier d'agrément précédemment cité et que nous devons constituer afin de poursuivre au mieux notre mission d'accompagnement des familles.

Ces changements représentent des opportunités, mais également des défis. Ils nous demandent du temps, de l'énergie et une organisation toujours plus rigoureuse.

Nous devons notamment finaliser plusieurs projets importants : en plus de ce fameux dossier d'agrément, la finalisation de la malle pédagogique que nous avons développée, et la mise en place de formations destinées aux professionnels. Ces formations sont attendues. Nous le constatons chaque jour : de nombreux partenaires nous sollicitent, qu'il s'agisse de professionnels de santé, de travailleurs sociaux, d'acteurs du champ éducatif ou associatif. Tous manifestent une volonté commune de mieux comprendre les mécanismes de l'emprise sectaire et de mieux accompagner les situations qu'ils rencontrent directement sur le terrain.

Je tiens d'ailleurs à remercier une nouvelle fois l'ensemble de ces partenaires pour leur confiance et leur engagement. Leur motivation rejoint la nôtre. Mais nous devons aussi reconnaître qu'articuler toutes ces demandes, ces projets et ces évolutions institutionnelles reste complexe pour une structure comme la nôtre.

Pour ma part, cela fait désormais 35 années que je suis engagée bénévolement sur le terrain. Trente-cinq années d'écoute des familles, d'accompagnement, de réflexion et d'analyse.

Cette expérience me conduit aujourd'hui à un constat que beaucoup partagent : la question des dérives sectaires reste un sujet qui dérange. On ne souhaite pas toujours en parler. Dans bien des politiques publiques, il demeure encore ce que je nomme depuis plusieurs années la « cinquième roue du carrosse ».

Et lorsque l'on parle de dérives sectaires, le débat reste souvent focalisé sur les croyances. Or, notre travail de terrain nous montre chaque jour que le problème ne réside pas dans les croyances elles-mêmes, mais dans les pratiques et les faits dommageables qui peuvent en découler.

Un exemple illustre cette difficulté : celui des Témoins de Jéhovah, qui ont saisi la Cour européenne des droits de l'homme et obtenu la condamnation de la France concernant une question fiscale liée à leur reconnaissance. Dans ce type de situation, l'argument de la liberté de croyance est souvent mis en avant. Mais sur le terrain, ce que nous observons ce sont bien des pratiques, des déstabilisations, des ruptures familiales, des situations d'emprise et d'addiction qui peuvent avoir des conséquences graves sur les personnes et leurs biens (*rappelons notre estimation de plus d' 1,7 millions d'euros en trois ans pour la "contribution" de quelques 300 familles accompagnées au CAFFES, ce sans compter les éventuels dons et legs patrimoniaux également « consentis »*).

C'est pourquoi, il est essentiel de continuer à rappeler que la lutte contre les dérives sectaires ne vise pas les croyances, mais bien les comportements et les pratiques qui portent atteinte aux personnes et à leur entourage.

Malgré tout, il faut reconnaître que certaines choses évoluent. Des outils juridiques existent. Le droit pénal, le droit civil, le droit du travail offrent déjà des cadres permettant d'agir lorsque des dérives sont constatées. Encore faut-il s'en saisir, les mobiliser, et disposer des interlocuteurs capables d'accompagner les victimes et leurs familles dans ces démarches.

Depuis près de cinquante ans, notre travail associatif a permis de freiner certaines dérives, d'alerter les pouvoirs publics et de soutenir des milliers de familles. Mais il reste encore beaucoup à faire pour sensibiliser, informer et prévenir.

Ce travail, nous l'avons mené avec de nombreuses équipes au fil des années de ma présidence, composées d'administrateurs (65), de salariés (58), de stagiaires (130), de vacataires (12) et de bénévoles (60) qui se sont relayés de 2002 à 2026. Nous continuons à mener aujourd'hui cette mission avec la même détermination. Une équipe qui a affiné sa connaissance du phénomène sectaire au fil du temps et qu'il est important de pérenniser.

Dans ce contexte, il me semble également important de rappeler l'importance du principe de laïcité. Laïcité constitue un cadre fondamental qui permet de garantir à la fois la liberté de conscience et la protection des individus face aux dérives. Elle offre un équilibre essentiel entre liberté et responsabilité.

Mais il faut aussi reconnaître que le contexte international actuel, marqué par de nombreuses crises et tensions sur tous les continents, tend à déplacer les priorités politiques et médiatiques vers d'autres sujets. Dans ce contexte, la question des dérives sectaires peut malheureusement passer au second plan.

Nous le savons, et nous devons le dire : ce n'est pas un sujet très gai. Mais c'est un sujet nécessaire.

Parce que derrière ces situations, il y a des personnes, des familles, des parcours de vie parfois profondément bouleversés.

Nous espérons qu'un jour ce sujet pourra être davantage discuté, mieux compris et mieux défendu dans le débat public. Qu'il ne soit plus considéré comme une « cinquième roue du carrosse », mais comme une véritable question de protection des personnes et de vigilance démocratique.

Nous devons renforcer cette vigilance collective. Et surtout ne pas nous arrêter aux croyances, aux discours ou aux étiquettes de « nouveaux mouvements religieux ».

Les outils juridiques existent. Les institutions existent. Les associations existent.

Encore faut-il que chacun s'en saisisse.

N'attendons pas d'autres catastrophes pour agir.

Je vous remercie.

Projets 2026

Le CAFFES poursuit ses missions d'accompagnement et de prévention, mettant particulièrement l'accent sur :

- ➔ **La formation des professionnels** (travailleurs sociaux, santé, élus) en partenariat avec les préfetures d'Ile de France, de Seine-Saint-Denis, du Loiret, du Lot-et-Garonne et de l'Oise.
- ➔ **La finalisation d'une malle pédagogique** à destination des travailleurs sociaux, auprès des jeunes et la formation de ces mêmes professionnels à se saisir de ces outils de prévention pour échanger avec les jeunes, que ce soit avant toute problématique d'emprise sectaire ou lorsque celle-ci s'installe.
- ➔ **La formation des professionnels de santé** en partenariat avec l'ARS des Hauts-de-France.

Ils nous soutiennent et nous les en remercions :

miviludes
Mission interministérielle de vigilance
et de lutte contre les dérives sectaires


**PRÉFET
DE PARIS**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**PRÉFECTURE
DE POLICE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*




**PRÉFÈTE
DU LOIRET**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**PRÉFET
DE LOT-ET-GARONNE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**PRÉFET
DU NORD**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**PRÉFET
DE L'OISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**PRÉFET
DE LA SEINE-
SAINT-DENIS**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**ACADÉMIE
DE LILLE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


Région
Hauts-de-France


ars
Agence Régionale de Santé
Hauts-de-France


Nord
Le Département est là →


FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE


ville de
Lille


Villeneuve d'Ascq

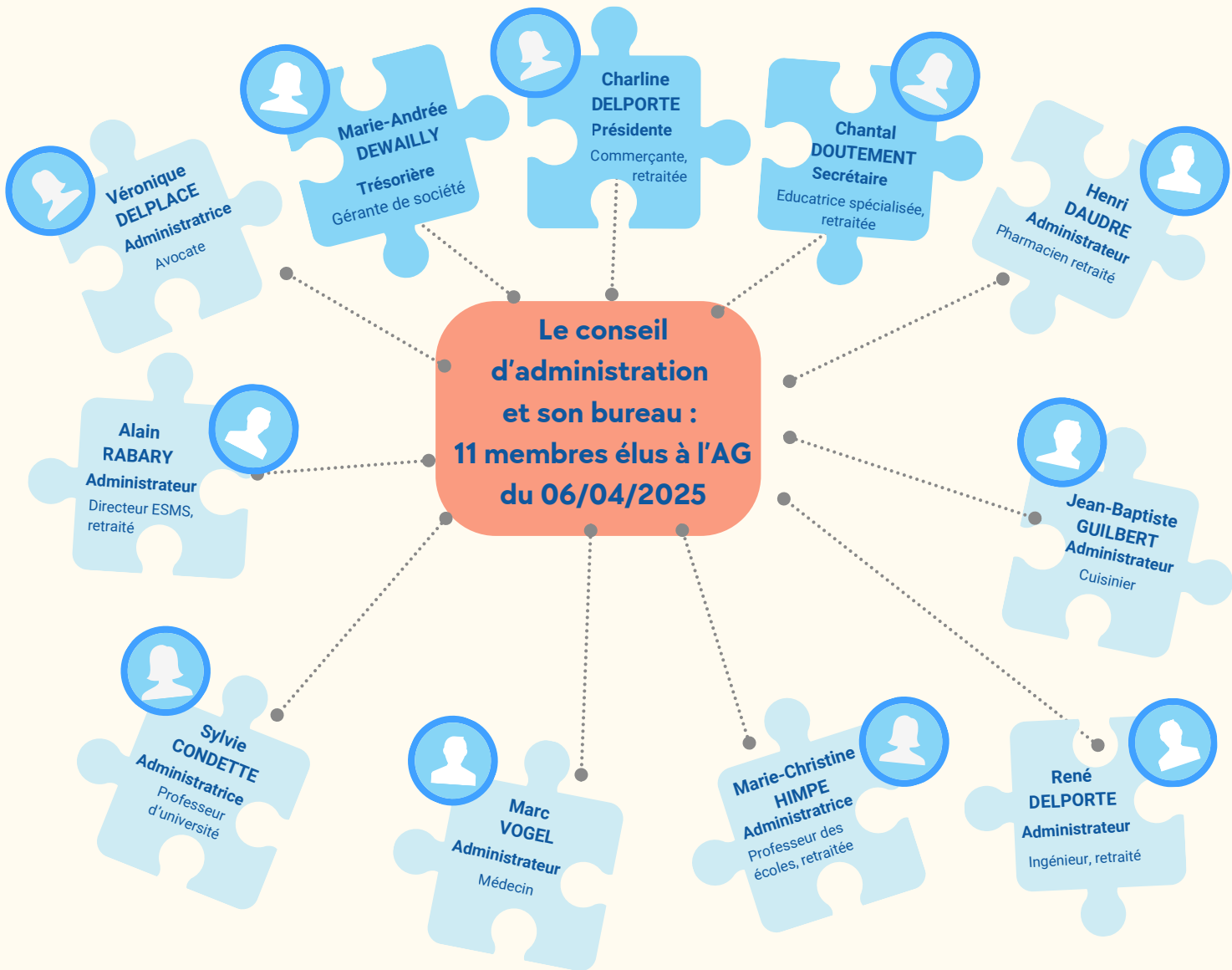

Marcq-en-Barœul
un art de vivre


FONJEP
Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire


Université
de Lille

L'équipe du Caffes

Les bénévoles du Caffes en 2025



Les autres bénévoles

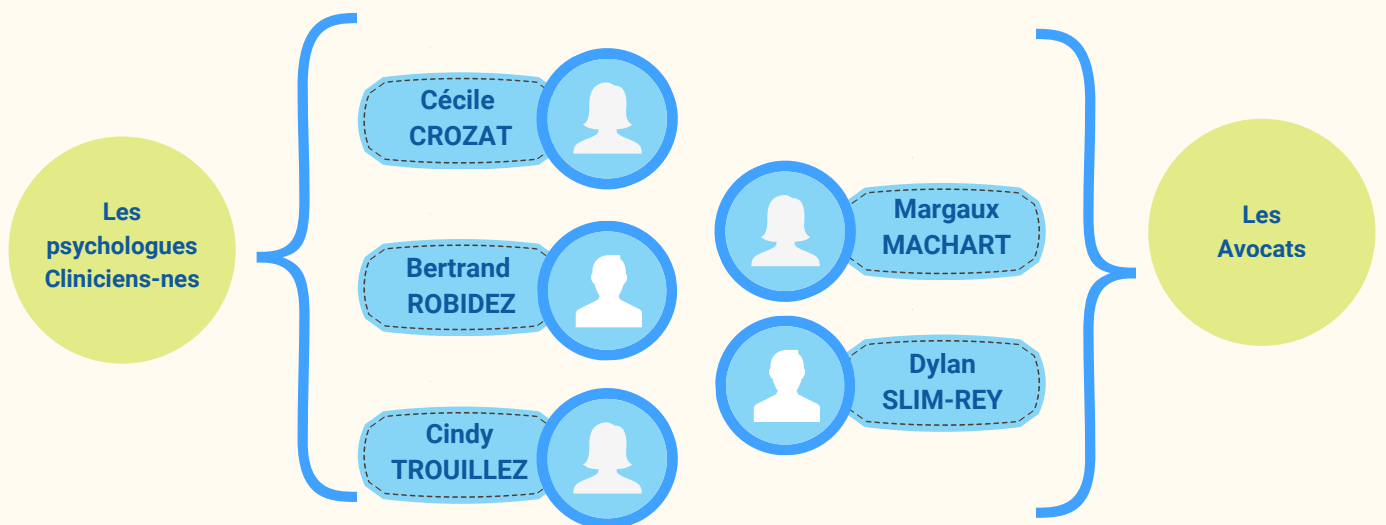


Les professionnels du Caffes en 2025

Les salariées et stagiaires



Les vacataires



Bilan des activités 2025

L'accompagnement

Le mot clé dans l'accompagnement c'est le temps : le temps où l'on dépose son vécu, le temps pour le comprendre, le temps de l'émotion et enfin le temps pour avancer. De plus, pour que cet accompagnement puisse être mené dans de bonnes conditions, il doit reposer sur la bienveillance et l'écoute active.

Cela requiert de la part des écoutants, bénévoles comme salariés, de bien connaître l'emprise sectaire, son fonctionnement pour adapter l'accompagnement à mettre en place au plus près des besoins et attentes des familles.



➔ Quelques chiffres clés

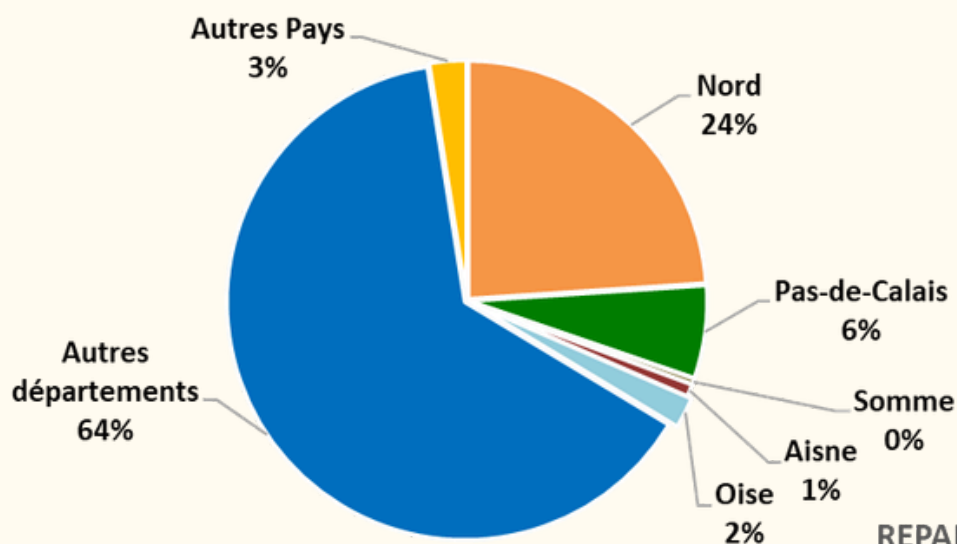
- **189 nouvelles demandes de familles reçues en 2025, soit 21% de plus de qu'en 2024**
- **238 situations familiales, soit autant qu'en 2024 ont pu être accompagnées, touchant 841 victimes directes et indirectes d'emprise sectaire**
- **Accompagnement familial et social à court, moyen ou long terme via :**
4647 Échanges téléphoniques, courriels, lettres, rendez-vous familles, réunions de suivi des situations familiales
- **Accompagnement psychologique, social et juridique :**
26 Entretiens psychologiques (35 en 2024)
4 Rendez-vous juridiques (8 en 2024)
- **Sur l'ensemble des situations familiales accompagnées :**
45 Fins de suivis, le CAFFES ayant répondu aux attentes des familles,
soit 43 % de moins qu'en 2024, chaque situation familiale étant différente et demandant un temps d'accompagnement propre à chacun
69 Sorties d'emprise effective de la victime directe, soit 47 % de plus qu'en 2024
- **5 Stagiaires accueillies :**
Romane, BUT 3 Carrière Sociale, option éducation spécialisée
Manon, Licence 3ème année en psychologie
Cyrielle, Master 2 d'études pénales et criminelles
Elisa, Master 2 Droit de l'enfance et de la famille
Eva, Diplôme universitaire de pratiques pénales et criminologies

Aux 154 situations toujours en cours d'accompagnement au 31 décembre 2025, 189 nouvelles demandes ont été adressées au CAFFES en 2025 contre 165 en 2024. 14% (contre 9% en 2024) de celles-ci étaient orientées par la Miviludes qui transmet aux familles les sollicitant les contacts de plusieurs associations pouvant les accompagner afin d'avoir le choix.

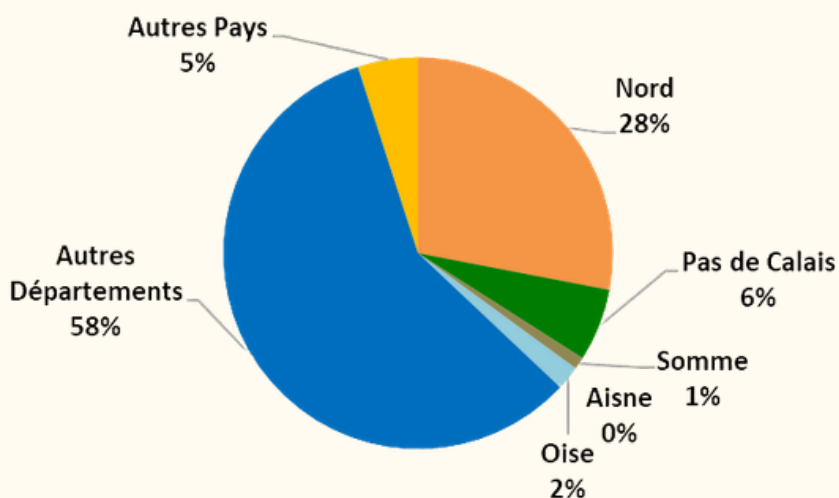
Parmi ces nouvelles demandes, 32 ont été réorientées en l'absence de dérive sectaire, 32 n'ont pas donné suite malgré nos tentatives d'échanger (ne souhaitant pas aller plus loin par peur de se tromper, d'être trop intrusif, ou ne se sentant finalement pas prêt pour en parler) et 9 ne souhaitaient finalement pas être accompagnées.

 **Répartition géographique des demandes**

REPARTITION GEOGRAPHIQUE 2025

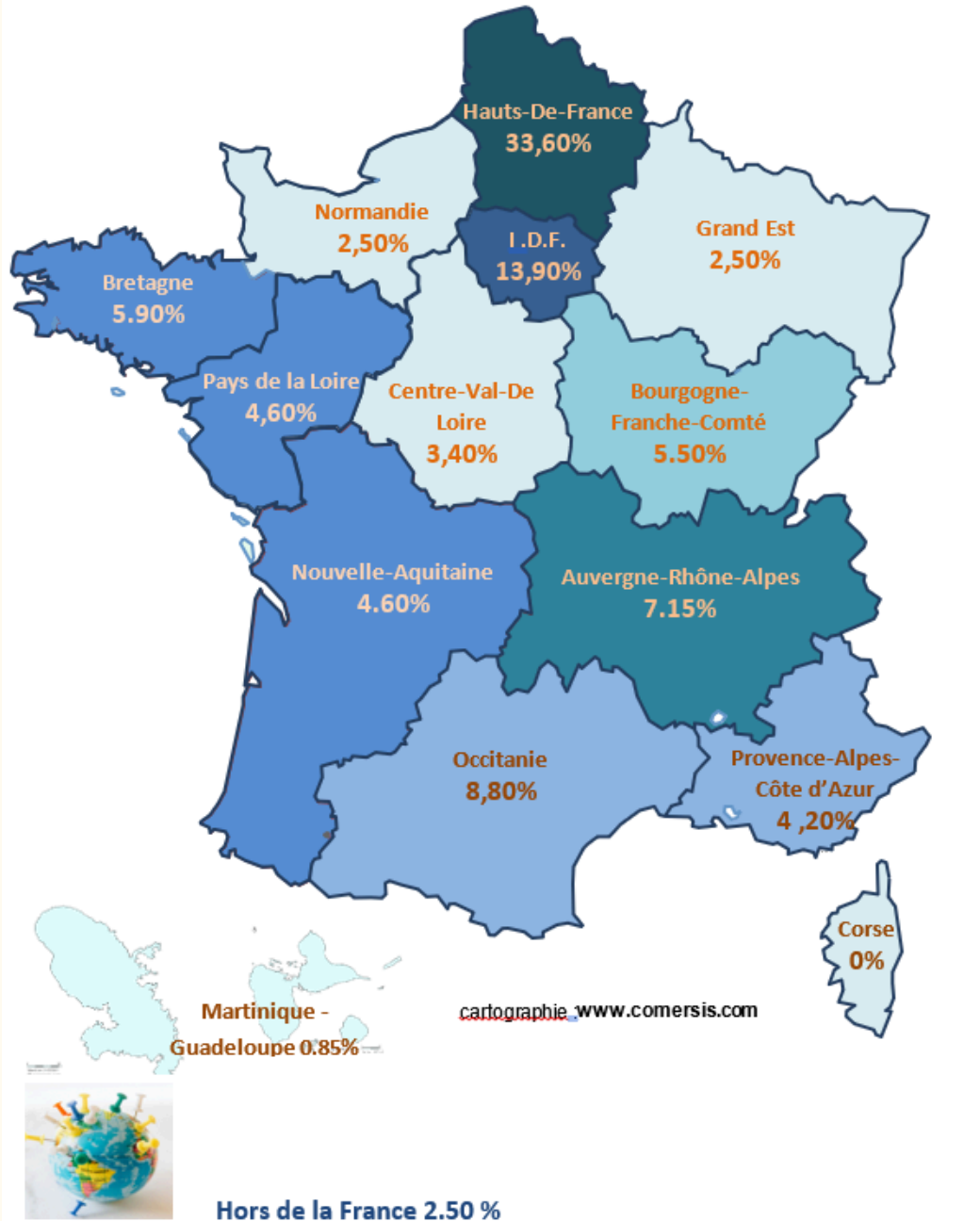


REPARTITION GEOGRAPHIQUE 2024



Les demandes des familles nous parviennent de la France entière pour leur grande majorité, et proviennent parfois d'Europe (Belgique, Espagne, Suisse) ou du monde (Canada, Australie).

Les accompagnements du CAFFES en 2025

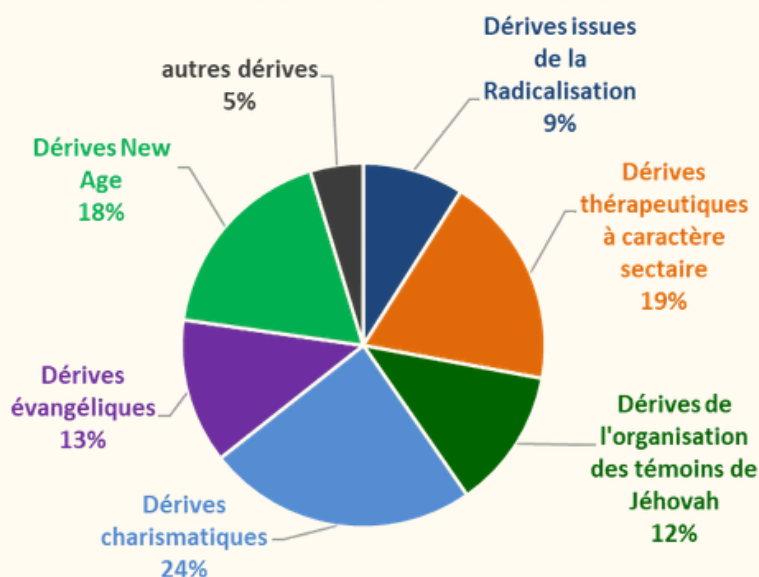


On constate une augmentation des demandes par rapport à 2024, en Normandie, Pays de la Loire, Centre Val de Loire, Bourgogne Franche-Comté, Auvergne Rhône Alpes et Occitanie.

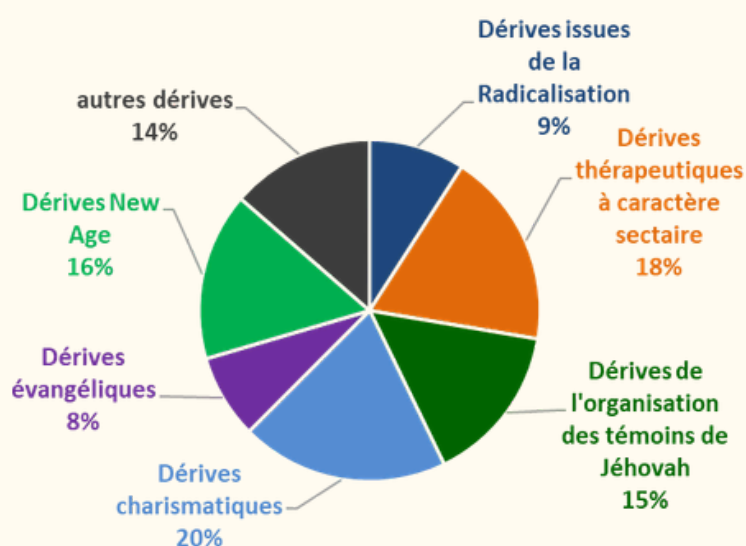
➔ Thématiques concernées

En 2025, le CAFFES a pu observer une augmentation des demandes familles concernant certains mouvements évangéliques (+63%) ou encore le renouveau charismatiques (+19%), et presque deux fois plus de dérives sectaires liées au "Féminin Sacré" et au complotisme.

MOUVANCE ANNEE 2025



MOUVANCE ANNEE 2024



L'accompagnement est d'abord familial, social, et peut faire appel aux services d'accompagnement psychologique et juridique mais également aux temps d'échanges. Pris en charge par le CAFFES, l'accompagnement psychologique et juridique est gratuit pour les familles signataires de son règlement intérieur.

Le premier besoin demeure l'accompagnement psychologique qui va permettre de mettre des mots sur le vécu, de mettre de la distance avec la souffrance engendrée, de trouver des pistes sur l'attitude à adopter face au proche sous emprise.

Les rendez-vous juridiques, quant à eux, offrent aux familles des conseils sur leurs droits et sur les démarches afin de préserver par exemple les enfants de l'immersion totale au sein d'une emprise sectaire via l'adhésion de l'un des parents. Le CAFFES accompagne également les familles dans leurs démarches avec pour objectif d'apporter un éclairage au juge aux affaires familiales et/ou au juge des enfants sur la dangerosité des pratiques pour l'enfant. Cela peut aboutir au déclenchement d'une enquête sociale afin de faire émerger les faits concrets démontrant cette dangerosité, ou toute mesure dans le but de protéger des dégâts de l'emprise sectaire.

Mais le CAFFES peut également être sollicité par les services de police et gendarmerie, à l'issue notamment de signalements de dérives sectaires transmis au procureur de la République, et être amené à témoigner au tribunal pour expliquer le processus d'emprise sectaire.

En 2025, les responsables de la Grande Mutation ont été condamnés en appel pour abus de faiblesse par sujétion psychologique, et exercice illégal de la médecine. Le CAFFES, qui accompagne depuis de nombreuses années des familles victimes de leurs pratiques, a notamment apporté au Tribunal en première instance les explications du mécanisme d'emprise sectaire.

Le CAFFES a également été entendu en 2025, dans le cadre de deux procédures concernant d'autres mouvements.

Bilan des activités 2025



Temps d'échanges : "Rester proches : comment maintenir le lien et prévenir la rupture"

Ce temps d'échanges a eu lieu **le samedi 15 novembre** dans les locaux du CAFFES.

L'objectif de ce temps d'échanges : permettre aux familles de partager leur situation et d'échanger sur des pistes de réflexion pour préserver le lien avec un proche sous emprise. Animé par l'équipe du CAFFES, en présentiel et en visioconférence pour les familles éloignées, il a permis aux familles de se soutenir les unes les autres face à des situations de plus en plus complexes. Il s'inscrit dans la continuité des temps d'échanges organisés depuis 2003.

Une **trentaine de personnes** présentes en présentiel ou par visioconférence, accompagnées de professionnels et avec la participation de Mme Brigitte Liso, Députée du Nord.



Voici quelques exemples de retours de familles participantes à ce temps d'échanges :

"Je tenais à vous remercier sincèrement pour la réunion en visioconférence partagés ont été extrêmement précieux et émouvant, ils m'ont beaucoup apporté, tant sur le plan humain que dans ma compréhension des réalités vécues par les ex témoins de jéhovah. Merci également à toutes l'équipe du CAFFES pour votre travail, votre bienveillance et votre disponibilité. C'est un soutien inestimable"

" Le temps d'échange nous a permis de nous sentir moins seuls et d'avoir de précieux conseils de part les différentes expériences partagées "

" J'ai retenu de l'expérience des victimes présentes qu'il fallait du temps, ne pas forcer les choses mais au contraire simplement montrer qu'on sera toujours là "

" Je tenais à remercier toute l'association pour sa bienveillance, son écoute et son soutien. J'ai apprécié le temps d'échange bien que la journée fut très éprouvante "



Crédit photo Brigitte Liso

Bilan des activités 2025

La Prévention

1 - Les actions

Pourquoi ?

Pour informer le public et former les professionnels sur l'existence du phénomène sectaire, sous toutes ses formes, de son évolution constante et des conséquences dommageables pour la personne sous emprise et son entourage.

Cela permet de :

- contribuer à la construction de l'esprit critique des jeunes, au développement d'une citoyenneté ;
- rendre visible notre association pour permettre aux familles concernées de pousser la porte de notre centre ;
- transmettre des clés de repérage pour détecter l'emprise sectaire et ses dérives ;
- comprendre pour mieux orienter et accompagner les familles.

Comment ?

Le CAFFES peut être sollicité directement par des établissements scolaires, des CPE, des parents d'élèves, désireux d'organiser une action dans le cadre des heures EMC (Enseignement Moral et Civique) par exemple, ou encore lors d'une rencontre pédagogique, etc.

Une sensibilisation dure entre 1h00 et 1h30 au cours de laquelle nous présentons notre centre, son rôle, sa mission, ses services ; expliquons le mécanisme de l'emprise sectaire et ses conséquences dommageables pour la personne et son entourage ; échangeons avec le public pour susciter leur réflexion et compréhension sur le sujet et faire émerger la diversité des secteurs d'intrusion et des thématiques utilisées.

Notre association peut également intervenir auprès de professionnels, venant vers nous à la suite d'une rencontre institutionnelle ou à l'issue d'un accompagnement familial.

Le temps d'intervention s'adapte à la demande et permet d'apporter aux professionnels un éclairage sur le contexte spécifique entourant la situation, sur la nécessité d'adapter son accompagnement en fonction des leviers dont il dispose dans son champ de compétences.



Quelques chiffres clés

295 actions (273 en 2024), se décomposant comme suit :

- **173 actions de prévention primaire, première forme de prévention, permettant d'être informé et vigilant, ici destinées aux jeunes, aux professionnels, aux étudiants et stagiaires : conférences, forums**
- **101 actions de prévention secondaire, s'adressant aux personnes touchées directement pour expliquer son fonctionnement (familles accompagnées)**
- **21 actions de prévention secondaire auprès des professionnels encadrant ces familles**

Au travers de ces actions de prévention, ce sont donc 1479 jeunes, professionnels, primo-délinquants, grand public, (772 en 2024, soit une hausse de 90%) qui ont ainsi pu être sensibilisés.

La Prévention auprès des jeunes

En 2025 le CAFFES a été sollicité pour sensibiliser les jeunes.
Notamment :

- 64 élèves des classes de première du lycée Pasteur à Lille
- 37 élèves de troisième au collège Sainte-Marie à Roubaix



Crédit photo collège Sainte-Marie



Indiquant que ces interventions ont été fortement appréciées, ces établissements ont renouvelé leur demande en 2026 pour organiser de nouvelles sensibilisations

- 31 étudiants de l'Université de Lille en Master de sciences de l'éducation



La Prévention auprès des professionnels de santé

Le CAFFES a participé le 3 avril 2025 à **"La 6ème journée des soins oncologiques de support"** qui s'est déroulée à Arras. 350 professionnels de santé étaient présents. Nous avons pu appeler à la vigilance quant aux dérives thérapeutiques à caractère sectaire.



Suite à cette journée, des participants ont souhaité à leur tour organiser une action pour les professionnels de leur structure. C'est ainsi que la polyclinique St Côme à Compiègne nous a sollicité pour mener une action de prévention dans le cadre du programme Octobre Rose.

Nous sommes donc intervenus le 29 octobre 2025 lors d'une conférence **"Prévenir et savoir se prémunir des dérives thérapeutiques"** qui a réuni des médecins, ostéopathes, infirmiers, patients au sein de la polyclinique.



Rencontres avec les préfetures

Le CAFFES a participé en 2025 à plusieurs **cellules de vigilances face aux dérives sectaires**, organisées par la :

- Préfecture de l'Aisne
- Préfecture du Nord
- Préfecture de Paris
- Préfecture de la Seine-St-Denis



De ces rencontres, peuvent découler la mise en place d'actions de formation aux dérives sectaires "Comprendre, détecter, agir", à l'exemple de celle ayant eu lieu en Préfecture de St Quentin en avril, à laquelle le CAFFES a participé auprès de la Miviludes.

2 - Les outils de prévention

Chaque année, le CAFFES œuvre auprès des familles et des professionnels de santé afin de sensibiliser le plus possible à ce sujet en :

-- Poursuivant la prévention quant aux dangers de l'offre sectaire dans le domaine de la santé. Le CAFFES a renouvelé en 2025 **une convention de 3 ans avec l'ARS** (Agence régionale de santé) des Hauts-de-France pour former les professionnels de santé à détecter les dérives thérapeutiques à caractère sectaire et sensibiliser les usagers de santé.

--Actualisant nos guides :



- **Diffusion et présentation des outils numériques européens "BOOMERING - Briser les infox par l'esprit d'autocritique"** au travers d'actions de prévention, par exemple autour de l'exploitation du numérique par les dérives sectaires, à destination de professionnels, des jeunes et des familles au travers de conférences, ateliers d'utilisation des outils avec petits et grands.



Et toujours:
 Notre BD « Opération Thomas » à retrouver sur notre site internet dans son intégralité, téléchargeable via ce QR Code :



3 - Ouvrages parus sur le sujet de l'emprise sectaire



« J'étais son esclave »
de Lydia Hadjara
5 janvier 2025



"Sunday Morning"
de Shaïne Cassim
14 mars 2025

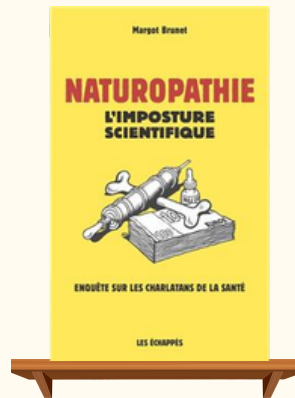


"A l'assaut du réel"
de Gérald Bronner
27 août 2025



« Tout le monde a besoin d'un coach »
de Thibaut Schepman
24 septembre 2025

A noter : le CAFFES a été interviewé pour cet ouvrage
(à partir de la page 239).



"Naturopathie l'imposture scientifique"
de Margot Brunet
9 octobre 2025



"Imposture sacrée"
de Stéphane Larue
3 novembre 2025








"La douceur de ses griffes"
de Rosalie Lowie
14 novembre 2025

A noter : L'écrivaine a été sensibilisée par le CAFFES en 2023 pour nourrir son récit

4 - La communication

➔ Internet et les réseaux sociaux

Chacun de nos réseaux sociaux, élargissant la diffusion de l'information, a vu son nombre d'abonnés augmenter en 2025 :

-  • **Facebook** : 227 followers / + 13.5% de followers en plus qu'en 2024 de visiteurs
-  • **Twitter « @ACaffes »** : 729 abonnés
-  • **Instagram** : 101 followers
-  • **LinkedIn** : 196 abonnés. Le CAFFES a créé le compte LinkedIn en janvier 2025
-  • **Site internet** : Sur l'ensemble de l'année nous avons eu 8431 visiteurs avec 15 473 pages consultées

Sur ces 4 réseaux sociaux les posts les plus consultés sont les appels à la vigilance, le fil du CAFFES, les alertes sur l'avenir du CAFFES

➔ Les médias

- En 2025, ce sont **50 médias** (soit 56% de plus qu'en 2024) qui ont souhaité la contribution du CAFFES, ayant mené à la publication de :
 - **7** articles de presse écrite tels que *"Le portrait de Charline : trente ans de lutte contre les dérives sectaires"* ; *"L'essor des églises évangéliques"* ; *"Faut-il avoir peur des églises évangéliques"* ; *"Le féminin sacré"* ; *"Enquête au coeur du mouvement sectaires Art'as"* ; *"Pourquoi le rapport de la Miviludes au contenu particulièrement alarmant a tardé à être rendu public"* ; *"Riaumont : après la condamnation à deux ans de prison avec sursis de l'ex-prieur, la fin de l'omerta ?"*
 - **1** contribution à l'écriture du livre de Thibault Schepman "Tout le monde a besoin d'un coach" sorti en septembre 2025
 - **3** émissions de radio parlant *"Du procès de Riaumont"* ; *"Du développement personnel"* ; *"Emprise sectaire : accompagner sans juger"*



Rapport financier 2025

Les comptes qui vous sont présentés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 03 mars 2026 :

I - Comptes de résultats :

Les charges de l'exercice s'élèvent à : **245 815 euros**

Les produits de l'exercice s'élèvent à : **234 596 euros**, dont 201 925€ de subventions (contre 235 985€ en 2024), soit un **résultat déficitaire de 11 219€** (contre un déficit de 13 618€ en 2024).

II- Valorisation du bénévolat :

- Les bénévoles ont effectué sur l'année 2025 un total de 4679 heures, soit équivalent **2.57 temps plein**. Ce total se décline en un bénévolat à responsabilité (4091 heures contre 4424 en 2024) et un bénévolat simple (588 heures contre 361 en 2024)
- La valorisation du bénévolat au **01/01/2025** :
Postes à responsabilité : 4091 x 28€ = 114548 € – Bénévolat simple : 588 x 19€ = 11172€
TOTAL : **125 720 €** (contre 130 731 € en 2024).

III - BILAN FINANCIER 2025 :

- La valeur nette comptable des immobilisations corporelles est de **3 552,35 €**
- Les fonds propres** au 31/12/2025 sont de **29 959,97€** (contre **43 577,48 €** au 31/12/2024).

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

	Comptes	Montants	Amort.	Net 2024	Net 2024		Comptes	Montants 2 025	Montants 2 024
218 100	Installations Agencement	4 752,57	2 270,24	2 482,33	3 044,90	100 000	Fonds associés	29 959,97	43 577,48
218 300	Matériel de bureau	18 272,15	17 202,13	1 070,02	1 103,87	151 800	Autres prov p/ris ques	6 000,00	6 000,00
281 000	Participations	120,00		120,00	120,00	194 000	Fonds dédiés	31 682,00	10 000,00
275 000	Dépôts et cautionnements	949,71		949,71	949,71	120 000	Résultat de l'exercice	- 11 219,33	- 13 617,51
		24 094,43	19 472,37	4 622,06	5 218,48		TOTAL	58 422,64	45 959,97
487 000	Produits à Recevoir	34 593,44		34 593,44	9 197,33				
488 000	Charges Const.d'avance	522,00		522,00	522,00	519 000	agios courus	25,73	-
		35 115,44		35 115,44	9 719,33	408 100	iburn comptes rattachés	1 898,26	-
512 000	Banque BPN	5 318,15		5 318,15	25 056,36	421 000	salaires à payer	102,18	
517 200	Livret BPN	65 462,33		65 462,33	61 853,81	428 200	Provisions CP/autres ch pers	19 696,00	23 184,00
531 000	Caisse	129,55		129,55	195,72	431 000	Sécurité Sociale	14 408,00	5 127,00
		70 910,03		70 910,03	87 105,89	437 200	Caisse retraite	2 508,94	3 230,22
		130 119,90	19 472,37	110 647,53	102 043,70	437 500	Médecine travail	-	-
						437 000	Mutuelle	325,50	439,44
						442 100	Prélèvement à la source	174,93	405,39
						488 800	Charges à payer	15 085,35	23 697,68
								54 224,89	58 083,73
								110 647,53	102 043,70

Compte de résultat 2025

Postes	2 025	2 024	Postes	2 025	2 024
Etudes et Prestations	0,00	1 500,00			
Prods entretiens+equipt	768,44	765,37	Cotisations	780,00	700,00
Fournitures bureaux	1 478,01	1 565,23	Dons	9 036,58	7 828,64
Frais reprographie	0,00	1 929,06	Conférences	1 964,53	1 497,26
60 ACHATS	2 246,45	5 759,66	Vente de livres	0,00	19,90
			70 Produits exploitation	11 781,11	10 045,80
Locations immobilières+charges	15 859,25	15 733,53			
Locations Mobilières	6 264,00	4 968,67	Subv Ministère intérieur	100 000,00	149 709,00
Entretiens et réparations	377,71	474,32	Subv C. Régional Hauts de France	15 000,00	14 000,00
Maintenance	1 966,76	2 286,08	Subv ARS Hauts de France	10 000,00	3 451,33
Primes Assurances	1 525,91	1 374,91	Subv DRJSCS Hauts de France	0,00	0,00
Documentations	101,25	120,42	Préfet Seine Saint Denis	9 000,00	10 000,00
Frais Colloque	0,00	362,19	Préfet Nord-FIPD/CLSPD part Etat	12 000,00	12 000,00
61 SERVICES EXTERIEURS	26 094,88	25 320,12	Préfet Pas de Calais-Radicalisation	9 000,00	9 000,00
			Préfet Oise	7 000,00	0,00
			Préfet Loiret	5 000,00	0,00
Personnel ext ménage	2 234,44	1 926,63	Préfet Lot et Garonne	7 000,00	0,00
Honoraires	7 594,69	6 986,70	Préfet Ile de France	10 000,00	0,00
honoraires accompagnement	1 595,00	1 849,00	Subv Département Nord	15 200,00	15 200,00
Honoraires avocat	360,00	720,00	Subv Dptmt Nord-Action Intêret Local	0,00	2 000,00
Annonces et insertions	0,00	0,00	Subv DDCS Fonctionnement -FDVA	1 500,00	1 500,00
frais d'actes	542,93	825,55	Subv SDEJ Nord	9 500,00	0,00
Voyages et déplacements	7 091,04	7 620,94	Subv Lille CLSPD et Femmes victimes	10 000,00	10 000,00
Réceptions	544,18	2 087,96	Subv Lille Famille Parentalité	5 000,00	5 000,00
Frais télécommunications	1 207,41	1 230,60	Subv Lille Lutte Discriminations	0,00	2 000,00
Affranchissements	753,11	2 040,86	Subv Villeneuve d'Ascq	1 000,00	1 000,00
Services bancaires	94,15	51,38	Subv Marcq en Baroeul	300,00	300,00
cotisations	129,00	307,49	Subv FONJEP	7 107,00	10 035,00
62 AUTRES SERV EXTERIEURS	22 145,95	25 647,11	Report de fonds dédiés	-31 682,00	-10 000,00
			74 SUBVENTION	201 925,00	235 195,33
63 IMPOTS ET TAXES	851,38	977,68	ASP CONTRAT AIDE	10 363,53	8 160,46
Rémunérations du personnel	152 146,24	163 599,02	76-AUTRES PDTS FINANCIERS	425,33	1 276,49
Charges sociales	40 985,48	45 835,11	Droits auteurs	31,98	38,02
AUTRES CHARGES DE PERS.		0,00	Produits divers	69,52	
64 CHARGES DE PERSONNEL	193 131,72	209 434,13			
65 AUTRES CHARGES	154,03	52,08	Autres produits exceptionnels		
67 charges exceptionnelles	0,00	0,00	Report ressources exercices précédents	10 000,00	
Report fonds dédiés	0,00	0,00			
DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	1 191,39	1 133,83			
68 DOTATIONS	1 191,39	1 133,83			
Impôts société		9,00			
EXCEDENT			DEFICIT	11 219,33	13 617,51
TOTAL	245 815,80	268 333,61		245 815,80	268 333,61
Personnel Bénévole	125 720,00	130 731,00		125 720,00	130 731,00

Suite à l'audit effectué sur les finances 2025, les comptes sont certifiés par le Commissaire Aux Comptes sans réserve et il n'y pas de conventions réglementées sur la structure.



Association d'intérêt général - loi 1901
Agréée Education nationale et jeunesse et éducation populaire

7-9 rue des Jardins - 59 000 LILLE
03.20.57.26.77 - 06.45.32.60.05

www.caffes.fr



contact@caffes.fr



[caffeslille2](https://www.facebook.com/caffeslille2)



[ACaffes](https://www.x.com/ACaffes)



[association_caffes](https://www.instagram.com/association_caffes)



[@AssociationCAFFES](https://www.youtube.com/@AssociationCAFFES)



[caffes-centre-national-d-accompagnement-
familial-face-a-l-emprise-sectaire](https://www.linkedin.com/company/caffes-centre-national-d-accompagnement-familial-face-a-l-emprise-sectaire)